

Les origines du féminisme, du XIV^e au XIX^e siècle

Paru dans Sorop'Magazine 251, 1^{er} trim 2018, p. 10-13

Le féminisme n'est pas « de tout temps et de tout lieu ». Nombre de sociétés ne le connaissent pas – semble-t-il. Pour qu'il émerge, il faut qu'il y ait une oppression spécifique des femmes patente, qu'elle suscite un sentiment d'injustice, et que l'on croie possible de changer les choses. Ces trois conditions sont réunies en France à partir du XIV^e siècle, en raison de la redistribution rapide et profonde des pouvoirs qui caractérise la « modernité ».

La manne éducative réservée aux seuls hommes

Au Moyen Âge, femmes et hommes étaient voués à des apprentissages professionnels familiaux et à l'ignorance des « savoirs savants », exceptées les personnes vivant dans des couvents et les familles dirigeantes. La donne change complètement au début du XIII^e siècle avec la création des universités, machines à fabriquer les experts dont les États en formation ont besoin. Leur direction est confiée aux savants de l'époque, qui sont surtout des hommes d'Église. Ils en profitent pour mettre au point un système qui avantage leur groupe, à travers la délivrance des diplômes et leur couplage avec l'accès aux nouveaux emplois prestigieux et lucratifs. Ainsi naît la fonction publique, forteresse masculine et chrétienne dont sont exclus les juifs et les femmes. Leur échappent aussi les emplois intellectuels qui se créent dans l'enseignement, la justice, la gestion des biens, l'administration des municipalités..., parce qu'on y exige des diplômes ou du moins la fréquentation d'un collège – nouveauté réservée aux garçons. Des lieux de formation spécifiques finissent bel et bien par s'ouvrir pour les filles, au début du XVII^e siècle (instituts féminins confiés aux Ursulines, pensions laïques...), mais leur niveau d'instruction est limité. Ce n'est qu'en 1861 qu'une première femme parviendra à passer le baccalauréat (Julie-Victoire Daubié), ouvrant la voie à l'entrée des femmes à l'université, puis dans les professions jusqu'alors monopolisées par les hommes.

La dégradation de la situation des femmes

Ce deuxième grand déséquilibre est consécutif au premier. Parvenue dans le conseil du roi, la chancellerie, les parlements, les tribunaux, les administrations publiques, les chaires universitaires..., la clergie (ainsi nomme-t-on la classe savante) use de son savoir et de son pouvoir pour transformer le droit à son avantage. Les femmes perdent la capacité à porter plainte en justice, elles n'ont plus leur mot à dire pour la vente ou l'achat des biens familiaux, elles doivent se faire « autoriser » par leur mari ou leurs parents mâles pour nombre de démarches... Le domaine professionnel est également affecté par ce recul. Incapables de se défendre dans les conflits du travail, les femmes sont peu à peu écartées de la maîtrise de certains métiers, elles perdent la capacité d'embaucher ou de débaucher des apprenties, etc. Il en résulte une prolétarianisation et une paupérisation du marché du travail féminin, ainsi qu'une augmentation de la domesticité féminine – et de la prostitution.

Loin de revenir sur ce déséquilibre, la Révolution française l'accentue. Elle met fin au droit de vote qu'exerçaient certaines femmes, et à la recherche de paternité dont bénéficiaient les filles-mères ou les veuves victimes d'abus sexuels manifestes. Elle entame un travail législatif qui débouche en 1804 sur le Code civil et en 1810 sur le Code pénal, qui donnent tout pouvoir aux époux et aux pères de famille. Les régimes suivants accélèrent la libéralisation du marché du travail. Les femmes se concentrent dans les emplois les plus dévalorisés de l'industrie, dans les métiers du « care » à peine rémunérés, dans la domesticité, tandis que les hommes sont mieux payés, installés aux postes de commandement, écartés des professions désormais pensées comme indignes d'eux. L'impunité masculine en matière de mœurs est banalisée par l'organisation de l'assistance publique et celle de la prostitution. Là aussi, ce corsetage ne commencera à être disloqué qu'à la fin du XIX^e siècle, et il faudra pratiquement tout le suivant pour en venir à bout.

La captation du pouvoir politique

Le troisième grand domaine où se marque un recul brutal de l'équilibre entre les sexes est l'exercice du pouvoir. La mise à l'écart d'une princesse qui aurait dû régner au début du XIV^e siècle (Jeanne, fille de Louis X) et la guerre de Cent ans qui en résulte conduisent la haute administration à élaborer la « loi salique », théorie selon laquelle, en France, depuis les origines du royaume, les filles de roi n'héritent pas de la couronne. Ce récit qui profite aux dynasties usurpatrices (Valois puis Bourbons) devient mensonge d'État. Il est recopié dans tous les livres d'histoire et enseigné aux universitaires, qui se dépêchent, lors de la Révolution, d'inscrire l'exclusion politique des femmes dans le marbre, non seulement pour l'héritage du trône, mais pour l'exercice quotidien du nouveau droit qu'est la citoyenneté.

Les régimes suivants creuseront encore ce fossé, avec l'installation dans le paysage politique d'assemblées délibérantes entièrement masculines, et la révolution de 1848 l'amplifiera encore avec l'adoption du suffrage dit « universel » – qui ne le deviendra en réalité qu'en 1944.

L'accroissement des violences physiques et symboliques

La dégradation de la situation des femmes s'accompagne d'une amplification vertigineuse de la violence à leur égard, d'autant qu'elle est autorisée : il devient légal de battre son épouse (« droit de correction »), possible d'organiser des viols collectifs, drôle de punir les maris qui contreviendraient à l'ordre des mâles (charivaris), logique de parquer les anciennes violées ou les femmes abandonnées dans des bordels, nécessaire de brûler celles qu'on soupçonne de s'être données au diable, pardonnable de tuer les épouses prises en flagrant délit d'adultère, etc.

Tout cela semble d'autant plus permis que la société est inondée de discours misogynes produits par les « gens qui savent ». Destinés à justifier et à banaliser l'offensive en cours, ces discours sont déclinés dans tous les genres et sur tous les tons : pamphlets, histoire, littérature, théâtre, chansons, traités juridiques, philosophiques, pédagogiques... Né au XIII^e siècle, ce torrent ne commencera à se tarir que dans les années 1930... pour les textes sérieux. Ajoutons que le dernier domaine investi, celui de la langue (au XVII^e siècle), n'a toujours pas cédé, puisqu'on continue de seriner dans les écoles que « le masculin l'emporte sur le féminin ».

Les protestations des femmes

Malgré l'éloignement de ces époques, de nombreuses traces sont demeurées de la résistance des femmes à ces attaques, de leur dénonciation de ces abus de pouvoir, des actions qu'elles ont entreprises pour y remédier. Ces traces sont souvent indirectes, rapportées par des hommes. Jean de Ressons commence par exemple son *Livre de Liesse* (vers 1380) en demandant pardon aux femmes d'avoir traduit un livre misogyne (les *Lamentations de Mathéolus*) ; il a compris son erreur, dit-il, et il a décidé d'écrire celui-ci, qui en prend le contrepied. Montaigne, franc partisan de l'ordre patriarcal, reconnaît malgré tout dans ses *Essais* que « les femmes n'ont pas tort du tout quand elles refusent les règles de vie qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles ». Voltaire se plaint dans une lettre que des femmes influentes l'ont obligé à modifier sa pièce *Rome sauvée, ou Catilina* (1752), parce qu'il avait conçu une héroïne apeurée par des hommes dominants ; « Mais on veut, au théâtre de Paris, dans le royaume des femmes, que les femmes soient plus importantes ».

Il reste aussi d'innombrables prises de parole des femmes elles-mêmes. Mme de Motteville écrit ainsi à Mlle de Montpensier en 1660 : « Les lois qui nous soumettent à leur puissance sont dures et insupportables ; [...] ils nous [attribuent] la vanité, les louanges et la beauté, pour mieux usurper sur nous le commandement de la mer et de la terre, les sciences, la valeur et la puissance de juger et d'être les maîtres de la vie des humains, les dignités en toutes conditions ; et, ôté la quenouille, je ne vois rien sous le soleil qu'ils n'aient mis de leur côté. » De même, fin 1789, la fondatrice des *Étrennes nationales des dames* écrit dans son éditorial : « Remettons les hommes dans leur chemin et ne souffrons pas qu'avec leurs systèmes d'égalité et de liberté, avec leurs Déclarations de droits, ils nous laissent dans l'état d'infériorité – disons vrai, d'esclavage – dans lequel ils nous retiennent depuis si longtemps. » D'autres demandent que « le genre masculin ne [soit] plus regardé, même dans la grammaire, comme le genre le plus noble. » Ce type de protestations ne fera que se multiplier au XIX^e siècle.

Des traités féministes

À côté des pressions et des protestations, des intellectuel·les produisent des analyses et formulent des revendications. Les ouvrages les plus importants sont *La Cité des dames* de Christine de Pizan (1404), *Le Champion des dames* de Martin Le Franc (1441), *De la noblesse et précellence du sexe féminin* de Corneille Agrippa (1505), *Égalité des hommes et des femmes* de Marie de Gournay (1622), *De l'égalité des deux sexes* de François Poulain de la Barre (1673), le *Traité de la morale et de la politique* de Gabrielle Suchon (1693), *Sur l'admission des femmes au droit de cité* de Nicolas Condorcet (1790), *l'Opinion d'une femme sur les femmes* de Fanny Raoul (1801), avant *l'Appel d'une femme au peuple, sur l'affranchissement de la femme* de Claire Démar (1833), les *Idées antiproudhoniennes sur l'amour, la femme et le mariage* de Juliette Lamber (1858), et tous les nouveaux traités qui vont accompagner le mouvement féministe de la III^e République.

Il faut ajouter à ces livres les recueils ou dictionnaires de femmes célèbres écrits par dizaines depuis le *De claris mulieribus* de Boccace (v. 1360, commandé par une femme). Ancêtres des ouvrages sur l'histoire des femmes, ils fournissaient aux féministes des exemples servant à contester les discours sur l'incapacité féminine.

Des regroupements, mixtes ou non, pour agir

On ignore tout du contexte dans lequel Christine de Pizan a rédigé son traité, mais il paraît des plus probable que cette réflexion magistrale – la première du genre – n'est pas sortie de son seul cerveau, et qu'elle a bénéficié de discussions avec d'autres femmes et hommes ; c'est l'époque, du reste, où se réunissent les dernières « cours d'amour » connues, dans l'entourage des princes et des princesses pour lesquelles Christine travaillait. Les preuves se multiplient ensuite, de l'existence de cercles féminins très engagés dans la contre-offensive aux attaques des masculinistes, autour d'autres princesses (Marguerite d'Écosse, Anne de France, Marguerite de Navarre, Marguerite de Valois...) et dans des salons d'humanistes (ceux de Thomas More à Londres, de Marguerite de Bourg à Lyon, d'Antoinette de Loynes et Jean de Morel à Paris, ceux des dames Des Roches à Poitiers). Les salons des « précieuses » prennent le relai, puis certains des suivants. C'est là que sont pensées nombre de stratégies de résistance et de là que partent bien des livres. Pendant la Révolution, les femmes se regroupent aussi pour pétitionner, écrire, voter (jusqu'en 1793), voire fonder des clubs, activités qu'on retrouve en 1848 et auxquelles s'ajoutent dès lors la fondation de journaux et d'ateliers de formation.

Ce dernier registre était représenté depuis longtemps. Le premier livre de vulgarisation scientifique spécialement destiné aux femmes semble *Solitaire premier* (1552) de Pontus de Tyard, très lié à Marguerite de Bourg. Cent ans plus tard s'y ajoutent les conférences publiques gratuites, données tant par des vulgarisateurs que de grands savants – sous les quolibets de leurs confrères, d'autant qu'on y débat parfois de l'égalité des sexes. Quant à l'ouverture des lieux éducatifs, c'est sur les épaules de femmes déterminées, religieuses ou laïques, qu'elle a toujours reposé, concrètement, financièrement, stratégiquement.

On mesure ainsi l'erreur (et l'injustice) qu'il a à faire débiter le féminisme au XIX^e siècle, et à dater des années 1870 sa « première vague ». Produit de la propagande républicaine et de l'idéologie du progrès qui la sous-tend, cette vision des choses empêche les féministes d'aujourd'hui de se situer dans la longue histoire de la résistance à l'oppression des femmes, et les prive de connaissances indispensables pour ne pas se croire d'éternelles « pionnières ».

Éliane Viennot

Bibliographie

- Albistur, Maïté & Daniel Armogathe. *Histoire du féminisme français, du moyen âge à nos jours*. Paris, Des Femmes, 1977.
- Offen, Karen. *The Woman Question in France, 1400-1870*. Cambridge, C. Univ. Press, 2017.
- Revisiter la Querelle des femmes. *Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de la Renaissance aux lendemains de la Révolution*, 4 volumes. Saint-Étienne, Public. de l'Univ. de S.É., 2012-2015.
- Viennot, Éliane. *La France, les femmes et le pouvoir*. Paris, Perrin, 3 vol. parus (*L'invention de la loi salique, ve-XVI^e siècle*, 2006 ; *La résistance de la société, XVII^e-XVIII^e siècle*, 2008 ; *Et la modernité fut masculine, 1789-1804*, 2016), 2 à paraître.